



# POLITIQUE FAMILIALE ET DES AINES DE MARTINVILLE

## LE PLAN D'ACTION

2016-2018

## AXES D'INTERVENTION

Les axes d'intervention sont des secteurs d'activités où notre municipalité a le pouvoir d'agir. Le « Penser et agir famille et aînés » permet aux élus et à toutes les instances décisionnelles de Martinville d'aiguiller leurs décisions dans chacun des axes suivants :

### LOISIRS

Nous voulons maintenir et bonifier l'offre de loisirs, développer et aménager des infrastructures pour les activités des aînés et des familles. Nous voulons également préserver le barrage.

|  | OBJECTIFS  | ACTIONS   | RESPONSABLES (R) ET PARTENAIRES (P)                       |
|--|--|---|---|
| LOISIRS  | Développer et aménager des infrastructures pour les activités des aîné(e)s   | Se doter d'un plan d'aménagement des infrastructures de loisirs et d'aires de repos pour les aîné(e)s   | R : Conseil municipal<br>R : Comité des loisirs           |
|  |  | Aménager les infrastructures de loisirs, dont l'ajout de tables et de bancs;  | R : Conseil municipal                                     |
|  | Préserver le barrage   | Maintenir le barrage dans le but de développer des infrastructures et activités de loisirs pour les familles et les aîné(e)s autour de la rivière et du barrage | R : Conseil municipal                                     |
|  | Soutenir les activités du comité des loisirs   | Augmenter le nombre de membres au comité des loisirs  | R : Élu responsable des loisirs<br>P : Comité des loisirs |
| Soutenir les activités familiales, intergénérationnelles et pour les aîné(e)s, entre autres grâce à :<br>• L'entretien du parc<br>• Le maintien des activités actuelles dont les tournois de balle |  | R : Comité des loisirs  |   |
| INFORMATION  | Faciliter la communication et augmenter les modes de transmission des informations pour les familles et les aîné(e)s | Augmenter la fréquence et le nombre d'informations sur ACTI-BUS et les services de maintien à domicile pour les aîné(e)s  | R : Direction générale                                    |

## SÉCURITÉ

Nous voulons augmenter le sentiment de sécurité des écoliers et des aînés et faciliter le travail des services d'urgence.

## INFORMATION

Martinville a pour objectif de faciliter la communication et d'augmenter son efficacité pour rejoindre les familles et les aînés.

## ADMINISTRATION MUNICIPALE

Nous désirons contribuer à la vitalité de la municipalité en assurant à la Politique familiale et des aînés des bases solides pour sa pleine réalisation.

|                           |   |   |  |
|---------------------------|---|---|--|
|                           |   | Transmettre l'information sur les services communautaires et programmes spécifiques pour les aîné(e)s | R : Direction générale   |
| SÉCURITÉ                  | Protéger des corridors sécuritaires pour la pratique de la marche et faciliter les transports actifs                | Étudier les possibilités de corridors piétonniers et cyclables sécuritaires dans la municipalité      | R : Conseil municipal  |
|                           | Améliorer le temps de réponse des premiers répondants   | Poursuivre l'identification uniforme des numéros civiques lors de nouvelles constructions             | R : Conseil municipal  |
| ADMINISTRATION MUNICIPALE | Offrir à la Politique familiale et des aînés des conditions favorables susceptibles d'assurer sa pleine réalisation | Mandater le conseil municipal du suivi du plan d'action 2013-2015                                     | R : Conseil municipal<br>R : Élu responsable des questions familles et aînés |

# AUTRES MESURES DE LA POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS

Depuis sa première politique familiale, la municipalité a instauré plusieurs mesures qui ont été bénéfiques pour les familles de Martinville. Le conseil municipal a décidé de les maintenir toujours dans le but de favoriser la qualité de vie des familles et des aînés. Pour plus de précisions, nous vous invitons à communiquer avec la Municipalité de Martinville au 819-835-5390.

- Offrir en cadeau pour chaque nouveau-né un montant de 100 \$.
- Rembourser un montant représentant 50 % du coût d'achat de couches lavables jusqu'à concurrence de 200 \$ par enfant.
- Entente portant sur l'utilisation des équipements de loisirs de la Ville de Coaticook.
- Participation financière et promotion du transport en commun et adapté.
- Distribution du feuillet municipal l'Info-Muni.

- Participation financière de la municipalité à la fête de la famille.
- Maintien de la promotion des programmes de rénovation.
- Programme d'accueil des nouveaux arrivants soutenu par l'ensemble des élus.
- Sensibilisation et prévention en sécurité incendie par les pompiers de Compton.
- Accessibilité du local de la municipalité aux organismes communautaires et aux groupes organisateurs d'activités.